

MISSION

Détection précoce des problèmes de consommation et de santé mentale sévères chez les jeunes en situation d'itinérance.

Réduction du délai d'accès à un traitement dans le milieu de vie du jeune avec la collaboration des organismes partenaires.

Offrir un traitement dans le milieu de vie du jeune basé sur la collaboration avec les organismes partenaires.

Diminuer les complications physiques, psychologiques et sociales liées à la comorbidité psychiatrique-toxicomanie et l'itinérance.

EQUIP SOL

(514) 890-8000, ext. 26487

(514) 412-7415 (télécopieur)

1051 rue Sanguinet,
pavillon C, 11e étage
Montréal (Québec)

Le 1^{er} contact peut avoir lieu dans les organismes fréquentés par le jeune, ou aux bureaux de l'ÉQUIP Sol (CHUM). Le jeune peut venir seul ou accompagné d'un proche/intervenant avec qui il a développé un lien de confiance.

EQUIP SOL

Équipe d'intervention intensive de proximité de la clinique JAP

(514) 890-8000, ext. 26487

(514) 412-7415 (télécopieur)

1051 rue Sanguinet,
pavillon C, 11e étage
Montréal (Québec)



CONTINUUM
SANTÉ MENTALE
JEUNESSE



Notre approche intensive et intégrée combine des services médicaux/sociaux dont l'hébergement au sein d'une même équipe de proximité dans un but d'un retour à la vie productive :

Promouvoir la continuité des services offerts aux jeunes en situation d'itinérance ou à risque de l'être avec les organismes communautaires.

Améliorer l'accessibilité des services en santé mentale, pour la toxicomanie, la réadaptation, et la réinsertion sociale offerts aux jeunes en situation d'itinérance.

Stabiliser la situation des jeunes sur le plan de la santé mentale et physique, de l'hébergement et de la consommation.

Un premier contact sera établi dans les 24 heures ouvrables pour déterminer si la personne peut bénéficier des services ou l'orienter vers les services appropriés. Une évaluation plus approfondie par un psychiatre et professionnels de la santé peut avoir lieu.

Suite à l'évaluation, une orientation vers un traitement à la clinique JAP, à l'UPT ou vers d'autres ressources seront offertes au jeune dans le but de stabiliser les symptômes psychiatriques et/ou les problèmes liés à la situation d'itinérance et à la toxicomanie.

Le projet fait le pont entre les services offerts dans la communauté et les traitements médicaux/psychosociaux spécifiques, par des interventions dans le milieu de vie, incluant les suivis avec les intervenants déjà impliqués avec le jeune.

Les interventions visent le développement de l'autonomie sur les plans vocationnel (emploi/études), social et psychologique (meilleure connaissance du problème de santé et de l'impact de la consommation).

OBJECTIFS

TRAITEMENT